

Budgets 2027 : annonce choc pour efforts rudes

INFO MILITANTE Publié jeudi 24 septembre 2026 par [Valérie Forgeront](#), [L'inFO militante](#)



Pour réduire drastiquement le déficit public, l'effort sur les finances publiques devra être de 54 milliards d'euros en 2027, et principalement par une baisse massive des dépenses, propose le Premier ministre, à moins de deux semaines de la présentation des projets de textes budgétaires pour 2027. Particulièrement placés dans le viseur gouvernemental : les administrations publiques et leurs agents, les retraités et plus largement les travailleurs et assurés sociaux.

En 2027, « l'effort » sur les finances publiques serait de l'ordre de 30 milliards d'euros et se situerait « essentiellement sur les dépenses » indiquait mi-septembre le ministre de l'Economie, Roland Lescure en amont d'un séminaire gouvernemental dédié aux projets budgétaires, le 17 septembre. Ce même jour, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, dans une interview au *Figaro* propose un plan plus sévère encore, soit un effort de... 54 milliards (le Plan Bayrou visait 44 milliards), au risque, explique-t-il d'un déficit public à 6,5% du PIB en 2027 contre les 5% visés (a priori 5,4% sur 2026), dépenses militaires comprises.

C'est « une copie offensive » mais « on est très loin de l'austérité » assure le Premier ministre. Deux jours plus tôt, il avait demandé à ses ministres de faire chacun dans leur périmètre plus d'efforts d'économies que ce qu'ils avaient indiqué au début de l'été. Et cela avec un impératif : les dépenses ministérielles ne devront pas dépasser celles de 2026 martèle le Premier ministre. Compte tenu de l'inflation, autant dire des dépenses en forte diminution.

Vers une nouvelle inégalité dans les « efforts » ?

Avant même la présentation le 1^{er} octobre en Conseil des ministres du PLF (projet de budget pour l'État) et du PLFSS (pour la Sécurité sociale), la volonté gouvernementale d'une réduction massive des dépenses publiques, notamment celles de l'État (des gels et annulations de crédits sur 2026 avaient déjà été annoncés au printemps), se confirme donc. En revanche, et comme à l'automne 2025 (pour le PLF de 2026), la volonté de concevoir des mécanismes pour

des recettes supplémentaires, notamment fiscales, est tout autre.

Invoquant une nécessaire « stabilité fiscale », Sébastien Lecornu écarte en effet toute hausse d'impôts et promet même des baisses... au patronat. Alors que, introduite en 2025, la surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (celles réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires) perdurerait l'an prochain, le Premier ministre s'est en effet engagé récemment, par courrier, auprès du patronat à diminuer la portée de cette taxe (au rendement estimé à 7,3 milliards d'euros en 2026 contre huit milliards en 2025). Son rendement, par la sortie des entreprises de taille intermédiaire, serait de cinq milliards en 2027 a-t-il indiqué.

Nouvelle attaque de prestations sociales ?

En matière « d'efforts », le gouvernement vise plutôt les services publics, leurs moyens et leurs agents (est annoncé par exemple un maintien du gel des salaires indiciaires l'an prochain). Il vise aussi les pensions de retraites, recherchant jusqu'à six milliards d'euros d'économie en ce domaine. Est ainsi évoquée une désindexation des pensions de l'inflation, voire un gel, pour les

pensions dites les plus élevées (mais à partir de quel seuil ?) ou encore, réactivant le projet de l'an dernier, la suppression, partielle ou totale, de l'abattement fiscal de 10% pour les retraités. Autre piste lancée, elle, par le ministre du Travail : la hausse du taux de CSG (il est actuellement de 8,3% maximum) pour les retraités qui s'en acquittent.

Alors que la protection sociale reste dans le viseur du gouvernement, est aussi évoqué pour 2027 un gel des APL (aides au logement, déjà visées par des réformes ces dernières années) ou encore la poursuite du durcissement concernant les arrêts de travail. Depuis un an déjà, par décrets (certains sont en cours), le gouvernement réduit les droits des assurés en matière de durée des arrêts maladie (y compris à durée longue), a programmé la réduction du niveau des indemnités journalières AT-MP, il a alourdi par ailleurs les franchises médicales (doublement), il a décidé de déremboursements par la sécu de médicaments et de prestations médicales...

L'inFO militante

L'article que vous êtes en train de lire est tiré de la revue « L'inFO militante », le bimensuel de la confédération Générale du Travail Force Ouvrière.
[Consulter les articles](#)

VALÉRIE FORGERONT

Journaliste à L'inFO militante

L'INFO MILITANTE

Le bimensuel de la Confédération

[#APL](#) [#Arrêt de travail](#) [#AT-MP](#) [#CSG](#) [#Inflation](#) [#PLFSS](#) [#Prestations sociales](#) [#Projet de loi de finances - PLF](#)

Partager cet article :



Sur le même sujet